

Ref
TS-PCSE

Prérequis
Aucun

Public
Direction, managers
de structures ayant
entre 50 et 300
salariés..

Durée
14 heures

Modalités
Présentiel et/ou
Distanciel

Tarifs
En inter : 1570 € HT /
Participant
En intra : 3670 € HT /
groupe - 10 max

PILOTER L'INSTANCE CSE

50-300 SALARIES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier le fonctionnement, les attributions et des moyens du CSE en matière de santé-sécurité, oeuvre sociale
- Reconnaître les enjeux de la responsabilité de l'employeur
- Analyser, construire un dialogue social, mettre en oeuvre les missions du CSE, conduire des réunions CSE, CSSCT
- Utiliser les désaccords, les transformer en opportunités, détecter les risques de conflits et utiliser le potentiel de celui-ci

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1: LES ENJEUX ET LA COMPREHENSION DU FONCTIONNEMENT DU CSE

o Fonctions et attribution du CSE

- Les attributions du CSE et CSSCT dans les entreprises de 50 à 300 salariés
- Les moyens à mettre en oeuvre : fonctionnement, local, réunions, heures de délégation, la Base de Données Economiques Sociales et Environnementales
- La protection des représentants du personnel

Cas pratique : travail de groupe sur l'organisation d'une réunion CSE, et proposition de compte rendu (rôle du registre spéciale des élus CSE)

o L'articulation juridique en droit social, civile et pénal autour des enjeux de la santé et sécurité au travail, et des obligations de l'employeur

- L'encadrement en droit social de la santé et de sécurité au travail, obligations de l'employeur ainsi que la notion de faute inexcusable et de délit d'entrave
- La délégation de pouvoir en matière de prévention des risques professionnels
- Identifier les rôles des acteurs dans la prévention des risques professionnels

Cas pratique : mises en situations à partir de situations vécues, co construit avec les apprenants autour de la prévention des risques professionnels

JOUR 2 : LE PILOTAGE DU CSE- CSSCT

o Les outils et documents pour encadrer la prévention et la protection des risques professionnels

- Comprendre les documents mis à disposition du CSE ou auxquels il contribue
- Les logiques de prévention, registres et les documents relatifs à la SSCT
- Le document unique d'évaluation des risques professionnel (DUERP)
- Atelier pratique : mise en situation autour du DUERP et documents de la SSCT

o Identifier les facteurs de risque professionnels, construire une stratégie sociale, prévenir les risques psychosociaux et le harcèlement au travail

- Identification des facteurs de risques professionnels
- Classification des risques professionnels et recommandations en matière d'incendie, chute, troubles musculosquelettiques (TMS),
- Analyse des risques psychosociaux et du harcèlement au travail
- Mise en place de stratégies et d'outils pour prévenir les risques psychosociaux et le harcèlement au travail

Cas pratique : Elaborer une stratégie sociale en matière de RPS

Note : Le contenu des ateliers peut être adapté en fonction des besoins et attentes des participants en début de formation.